

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 19 mars 2019

Présents : Christian GIROD, Hubert BACOT, Sébastien HENGY, Laurent ROUILLER, Danielle FARCY, Sylvette PAULIN, Marie-Anne LONGY, Cédric BURBAN, Dominique JOLY, Brigitte LAMBERT, Jacques EME, Christian DEMESMAY, Fabienne BAUDRAS, Martine VERMOT-DESROCHES

Excusée : Christine MAUFFREY qui donne procuration à Sylvette PAULIN

Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé.

Le conseil a choisi pour secrétaire Hubert BACOT

1/ COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET PRINCIPAL : il se présente ainsi :

Libellé	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		203 127.35	179 362.00		179 362.00	203 127.35
Opérat° exercice	893 031.14	967 955.82	437 434.02	615 615.36	1 330 465.16	1 1583 571.18
Totaux	893 031.14	1 171 083.17	616 796.02	615 615.36	1 509 827.16	1 786 698.53
Restes à réaliser			93 739.82		93 739.82	
Totaux	893 031.14	1 171 083.17	710 535.84	615 615.36	1 603 566.98	1 786 698.53
Résultats de clôture		278 052.03	94 920.48			183 131.55

et est adopté à l'unanimité, tout comme le compte de gestion 2018 établi par Mme Bonnamour, comptable de la commune.

2/ COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET EAU : il se présente comme ci-dessous :

Libellé	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		115 277.89		55 471.13		170 749.02
Opérations de l'exercice	152 388.77	128 681.67	60 688.01	69 106.49	213 076.78	197 788.16
Totaux	152 388.77	243 959.56	60 688.01	124 577.62	213 076.78	368 537.18
Restes à réaliser			12 282.00		12 282.00	
Totaux	152 388.77	243 959.56	72 970.01	124 577.62	225 358.78	368 537.18
Résultats de clôture		91 570.79		51 607.61		143 178.40

et est adopté à l'unanimité, tout comme le compte de gestion 2018 établi par Mme Bonnamour, comptable de la commune.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS : les résultats seront affectés en même temps que le vote des budgets.

4/ ORIENTATIONS BUDGETAIRES : Sébastien HENGY présente les différents travaux. La commission se réunira prochainement pour les arrêter définitivement.

5/ REMISE A JOUR DE CERTAINS ARRETES : Hubert BACOT rappelle la diversité des arrêtés et souhaite qu'un seul arrêté reprenne les interdictions et préconisations afin de respecter la quiétude du village. Sans opposition.

6/ FORET : bilan des ventes 2018

1. Bilan des dernières ventes de bois d'oeuvre 2018 : Laurent ROUILLER prend la parole pour faire le bilan des ventes de bois 2018.

A/ Bilan des dernières ventes de bois d'oeuvre 2018 :

Les deux dernières ventes de chêne se sont déroulées fin janvier 2019.

La première concernait principalement les chênes de bonne qualité issus de la parcelle 31 (les derniers gros chênes ont été coupés pour laisser place aux jeunes pousses de la régénération naturelle).

La seconde concernait les chênes de haute qualité qui avaient été triés tout au long de l'année 2018.

Les résultats sont :

	Volume m3	Vente HT	€/m3
Vente chêne bonne qualité	281.10	68 212.00	224.08
Vente chêne haute qualité	42.23	21 390.00	506.51

B/ Bilan de l'année 2018

Vente bois d'œuvre 2018	Volume m3	Recettes HT	€/m3
Hêtre	989.31	51 250.99	51.80
Chêne	558.32	120 784.00	216.33
Résineux	297.72	13 267.04	44.56
TOTAL BOIS D'OEUVRE	1 845.35	185 302.03	100.42
Vente bois de chauffage 2018	Volume stère	Recettes HT	€/stère
Ventes aux professionnels	2 688	12 356.71	4.28
Affouage sur pied	710	3 905	5.50
Affouage façonné	74	407	5.50
TOTAL BOIS DE CHAUFFAGE	3 672	16 668.71	4.54
TOTAL RECETTES POUR 2018 : 201 970.74 €			

Charges exploitation 2018	Volume m3	Charges HT	€/m3
Bucheronnage, débardage, cubage, tracés cloisonnement	2 168.63	54 689.52	25.22
Travaux sylvicoles	Surface HA	Charges HT	€/ha
	30.94	15 587.90	503.81
Frais divers			
Contribution à l'hectare, frais garderie 2017, CVO 2017, renouvellement PEFC, panneau forêt		24 501.66	
TOTAL CHARGES FORET 2018 : 94 779.08 €			

BILAN FORET 2018	RECETTES	201 970.74
	CHARGES	94 779.08
RESULTAT 2018 NET HT : + 107 191.66 €		

C/ Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la Commune : après avoir entendu les explications relatives à ce projet, et considérant l'impact négatif sur la trésorerie de la commune, entre autres, le conseil municipal s'oppose à l'unanimité à ce projet.

7/ POINT SUR LES TRAVAUX : les travaux relatifs à l'impasse des Coudriers avancent.

8/ ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2019 : Hubert BACOT informe que la commission s'est réunie et a étudié les différentes demandes. Il sollicite le conseil municipal pour se prononcer sur 2 dossiers arrivés hors délai, à savoir l'APE du collège Eiffel et l'AAPPMA FRD. Le conseil décide d'attribuer 200 € à l'APE du Collège et 150 € à l'AAPPMA FRD (pêche) et

entérine les montants décidés lors de la réunion de la commission, à savoir :

Ass° culturelle des forges	30 000.00	Souvenir français	50.00
Ass° Les Amis d'ARTICOM	150.00	Foyer rural	1 800.00
Club rencontre & amitié	200.00	Jura nord foot	2 300.00
APE école primaire Fraisans	200.00	OCCE maternelle	200.00
ASS Louveteaux	350.00	Anciens combattants	60.00
Indépendante lutte	2 200.00	Amicale cycliste bisontine	1 000.00
Lagaf	750.00	AAPPMA FRD	150.00
APE collège Eiffel	200.00	Ass° Villages de Chaux	50.00
TOTAL 39 660.00			

Précise que les demandes ne figurant pas dans le tableau ont été rejetées.

9/ CONVENTION AVEC JURA NORD POUR LA MISE A DISPOSITION DE SERVICES : il s'agit de renouveler la convention signée l'an passé. Le maire rappelle que les services techniques de Jura Nord ainsi que les matériels liés à ces services peuvent être mis à disposition des Communes. Il ajoute que cela peut être utile car la communauté de communes possède du matériel que nous n'avons pas. Le conseil municipal donne son accord.

10/ PRESENTATION DU PLUi A TRAVERS LE PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable : Sébastien HENGY informe le conseil municipal sur l'avenir des communes de Jura Nord à travers le PADD. Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui en découle, gèrera l'urbanisme des communes dès qu'il sera voté par la Communauté de Communes.

11/ CONVENTION AVEC JURA NORD CONCERNANT L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU COLLEGE : le maire

rappelle qu'il a demandé que la commune soit maître d'ouvrage délégué. Une convention sera établie avec Jura Nord. Le conseil municipal donne son accord.

12/ DEVENIR DE L'APPARTEMENT F5 DE L'ECOLE : le maire informe que cet appartement communal nécessite de gros travaux (minimum 30 000 €). Sollicite l'avis du conseil. Le rénover ou le mettre à disposition de l'école dont les besoins sont réels, notamment pour la création d'une salle de repos pour les petits ? Le conseil souhaite le laisser à l'école, les travaux de réhabilitation étant trop importants.

13/ CONVENTION AVEC JURA NORD POUR L'EMPRUNT D'ASSAINISSEMENT : la convention est toujours en attente pour que Jura Nord rembourse à la commune la part de l'emprunt réalisé concernant l'assainissement.

14/ LOCATION APPARTEMENT COMMUNAL : la commission s'est réunie et a attribué le logement à Madame Michèle PIN au 1^{er} avril 2019. Le conseil municipal entérine la décision de la commission municipale.

15/ RENOUELEMENT DU CONTRAT DE SEVERINE GIRARD : Séverine donnant entière satisfaction, son contrat est renouvelé dans les mêmes conditions à compter du 1^{er} avril 2019, à raison de 4 heures hebdomadaires.

16/ OUVERTURES DE CREDITS AVANT LE VOTE DES BUDGETS : comme tous les ans, et afin de régler les factures d'investissement, il convient d'ouvrir des crédits dans la limite du $\frac{1}{4}$ des crédits ouverts de l'année n-1. Le conseil municipal donne son accord. Ces crédits seront inscrits au budget.

QUESTIONS DIVERSES :

* Trophée des Maires du Jura : le maire informe que la commune a obtenu le 1^{er} prix Culture. La cérémonie aura lieu le 28 mars au théâtre de Lons-le-Saunier. Les élus souhaitant se rendre à cette manifestation s'inscriront en mairie. Hubert BACOT s'occupera de la réservation du mini bus de Jura Nord.

* Brigade de Moissesey : elle ne sera plus ouverte que deux après-midis par semaine.

Vu par Nous, Christian GIROD, Maire de la Commune de Fraisans, pour être affiché le 25 mars 2019 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Le Secrétaire,



Hubert BACOT

Le Maire,



The stamp is circular with the text "MAIRE DE FRAISANS" at the top and "39700" at the bottom. The center features a coat of arms with a sun, a cross, and a figure.

C. GIROD